

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2008**

Début de séance 12h40

### **Etaients présents :**

M CEBRIAN, proviseur; M CARUBIA, proviseur-adjoint; M MONTOIS, directeur

Mme CANELLE (CE1), Mme CARUANA GRANCI (CM1), M BROCARD (CP), Mme COCCIANTE (CM2), Mme MUSNER (GS), M BLAQUE (PS), Mme (CE2), Mme FIORINI (Italien), Mme RAZOUX (anglais) - représentants des enseignants

Mme CHAPUIS, Mme CIACERI, Mme LOUAFI, Mme LUPI, Mme MANSSOURI, Mme PICCARRETA, Mme SBARDELLA, Mme THIERRY - représentants des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Mme THIERRY

### **1- Remerciements et souhaits de bienvenue**

M MONTOIS remercie l'ensemble des participants à la réunion pour leur présence et leur dévouement. Il se réjouit de la présence de Mr le Proviseur et Mr le proviseur adjoint, qui marque bien la cohérence qui doit exister en entre le primaire et le secondaire.

### **2- Travaux**

M MONTOIS remercie les personnels qui ont œuvré pendant les vacances pour la réalisation de travaux urgents.

Des travaux d'insonorisation ont été effectués dans le grand réfectoire avec la pose de faux plafond et de capteurs de son. Des ampoules basse énergie ont été aussi installées. L'entreprise, de part des accords conclus avec l'établissement, s'est engagée à trouver d'autres solutions si celles installées ne s'avéraient pas satisfaisantes pour l'amélioration de l'acoustique.

Les problèmes d'infiltration dans des salles du Casone (classe de Mme POZZI, Mme HEUZE et secrétariat) ainsi qu'au 1<sup>er</sup> étage du Mauresco ont été résolus, et l'insonorisation améliorée.

Les travaux dans les sanitaires du chalet ont été finalisés.

### **3- Structure et projection**

Le groupe du primaire représente 720 élèves soit une moyenne de 25,5 élèves par classe. Les classes de petite section (27 élèves en GS, 27 en PS et un peu moins en MS) accueillent déjà plus d'élèves que de places disponibles.

Nous sommes actuellement dans un contexte économique de rigueur budgétaire, de recherche de rentabilité et une interrogation est posée sur l'avenir des établissements français à l'étranger. Par rapport à d'autres établissements, le lycée Chateaubriand n'est pas dans une situation critique. Néanmoins, compte tenu de la situation financière actuelle, d'un parc immobilier vétuste à entretenir et à réaménager, les efforts doivent être poursuivis afin d'assurer la pérennité de l'établissement. M CEBRIAN rappelle l'objectif annoncé en Conseil d'établissement pour la rentrée prochaine visant à un taux de remplissage de 28 élèves par classe. Les prévisions restent donc raisonnables (720 à 749 élèves).

En réponse aux problèmes soulevés « comment travailler avec plus d'enfants que la capacité d'accueil de la classe ? », « Qualité du travail moindre avec plus d'enfants », Mr le Proviseur assure que les contraintes d'espace seront prises en considération et qu'il n'y aura pas plus que 22-23 enfants dans une classe en logeant 22. En France les classes sont beaucoup plus chargées. Des classes à 27-28 élèves ne posent pas de problèmes pédagogiques, la qualité d'éducation y reste garantie et possible. Les travaux nécessaires seront prévus et réalisés chaque fois que nécessaire.

M CEBRIAN est conscient qu'au début, les efforts devront être supportés principalement par les classes du primaire, le défi sera à relever par le corps professoral et engendrera une augmentation de la charge de travail mais l'école profitera des bénéfices engendrés, indispensables à sa survie. La direction est autant sensible aux problèmes du primaire que ceux du secondaire. L'école forme un tout, une cohérence doit exister, une chaîne s'établir du Cp à la terminal. Le projet pédagogique se fait sur l'ensemble de la scolarité.

La volonté de l'équipe dirigeante est d'accueillir une population d'élèves de nationalité italienne disposant d'un réel projet familial par rapport à la langue française. Une prise en compte de la spécificité de ces élèves doit être faite (particulièrement pour les élèves de maternelle ne parlant pas le français) en classe comme à la maison. M MONTAIS mène une réflexion avec l'Institut français pour trouver des solutions complémentaires d'accompagnement des familles dans l'apprentissage de la langue française. Celles-ci seront donc mises à contribution : un appui doit être donné à l'enfant, d'une manière ou d'une autre, à la maison.

Le deuxième vivier d'élèves potentiels vient des familles bi-nationales franco-italiennes. Le prix de l'école leur est souvent rédhibitoire, et l'accès aux bourses peut leur être refusé pour des critères de propriété notamment, bien que le plafond ait été relevé de 300 000 à 400 000 euro. L'effort d'information sur les bourses entrepris par le consul Mme LAROSE l'année dernière doit être poursuivi. D'autre part, l'image élitiste de Chateaubriand véhiculée dans Rome, qui ne correspond pas à la réalité, constitue un frein à la scolarisation dans l'établissement pour ces familles majoritairement de la classe moyenne.

L'équipe de direction et l'APE proposent une journée porte ouverte d'information en direction des familles, afin de mieux faire connaître l'établissement. Le conseil donne son accord pour cette ou ses journées porte-ouverte.

Une première journée pourrait s'organiser en décembre en Primaire, et en janvier-février au Secondaire. La présence du consulat (service des bourses) et des associations (APE, APEC) sera souhaitable.

Il y a deux possibilités : organiser la journée pendant les heures de classe afin que les parents voient comment fonctionne l'école ou alors hors temps scolaire. Dans les deux cas les parents devront pouvoir s'entretenir avec les instituteurs.

Les modalités pratiques ainsi qu'une campagne de publicité ciblée doivent donc être définies.

Des parents pourront aider à l'organisation.

Il est vraiment indispensable pour l'établissement de s'ouvrir et d'avoir plus de demandes. Actuellement il n'y a pas de liste d'attente pour la moyenne section. Et par ailleurs il n'y a sur les autres listes d'attente aucunes familles franco-italiennes.

#### **4- Projet d'établissement et nouveaux programmes**

Afin de préparer le projet d'établissement des trois prochaines années, trois réunions de travail vont avoir lieu dans l'année auxquelles vont participer l'ensemble des partenaires (direction, enseignants, parents et élèves).

Les nouveaux programmes du primaire seront pris en compte.

Ils sont accessibles sur le site du ministère de l'éducation nationale ainsi qu'un guide pratique à l'intention des parents à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
[http://media.education.gouv.fr/file/Espace\\_parent/16/4/Guide\\_parents2008\\_34164.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/Espace_parent/16/4/Guide_parents2008_34164.pdf)

#### **5- Enseignement des langues et conférence**

Le mardi 26 novembre au matin se tiendra une conférence-débat en direction des parents d'élèves du primaire sur la question de l'enseignement des langues, sur l'entrée dans le bilinguisme et le Cadre Européen Commun de Référence.

Le conférencier, Monsieur Jacques POUYAUD, spécialiste de la question, pourra apporter un éclairage intéressant sur la culture du plurilinguisme et l'apprentissage des langues.

Il s'adressera aussi l'après midi aux enseignants, puis au collège-lycée le lendemain.

Les groupes de langue, après un premier bilan du nouveau dispositif, vont être redéfinis en quatre groupes :

- grands débutants (ayant vocation à intégrer rapidement le groupe « débutants »),
- débutants
- intermédiaires,
- experts (les élèves de langue maternelle italienne et les élèves d'autres nationalités considérés bilingues).

Les élèves pouvant passer d'un groupe à l'autre au gré des évaluations en cours d'année.

Cette refonte permettra aux enfants non italien mais en Italie depuis longtemps et maîtrisant la langue de vraiment progresser.

Les parents d'élèves demandant une réunion de présentation de ces groupes et du travail mené par les enseignants d'italien et d'anglais (où il y a deux groupes depuis cette année). Une réunion s'organisera donc dès que possible, quand le dispositif sera maîtrisé, certainement en janvier.

En CE1, les élèves reçoivent depuis cette année une demi-heure hebdomadaire d'anglais délivrée par deux enseignants habilités.

Il est remarqué que l'existence en primaire de ces dispositifs en Italien et Anglais est à mettre en valeur.

La volonté de M CEBRIAN est de renforcer dès l'année prochaine l'horaire d'enseignement de l'anglais en CM2, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> avec en contre partie la suppression de la section européenne au collège (qui commencerait donc en 2<sup>o</sup>). Les certifications seraient alors possible pour tous.

Le proviseur rappelle aussi les travaux en cours, auxquels a participé M CARUBIA, sur l'établissement de l'ESABAC (pour esame di stato et baccalauréat), double diplôme équivalent à la maturità et au Baccalauréat, qui permettrait de moderniser les accords de 48. Les expérimentations dans les zones frontalières entre la France et l'Italie sont suivies de très près. Il faut également trouver des établissements italiens partenaires.

#### **6- Classes APAC et Projets culturels.**

Des classes APAC (à projet culturel et artistique) ont été créées cette année. Elles concernent les CM1 (Projet création d'opéra) et les CE2 (théâtre de rue). Les parents d'élèves des niveaux concernés auront une réunion d'information dans les prochains jours. Un document de présentation (travailler avec l'appui d'un parent d'élève) sera distribué aux familles.

Les classes APAC représentent une alternative, un autre type de voyage que les classes transplantées. Elles proposent des expériences uniques aux enfants. Ces projets exceptionnels sont financés par l'AEFE pour une part et par les parents (contribution de 150 euros demandée aux familles).

M. MONTOIS souligne l'engagement de ses collègues dans ces projets et rappelle que leur organisation demande beaucoup de travail. Les représentants des parents confirment leur soutien à ces projets.

Ceux-ci seront évalués en fin d'année et l'expérience si elle est concluante pourra se renouveler.

#### **7- Surveillance dans la cour**

Les effectifs de surveillance ne sont pas suffisants, particulièrement le mercredi midi : certains enfants ne mangent pas, dans la cour des MS, 70 enfants de PS, GS et MS sont surveillés par seulement 2 personnes.

Le proviseur va réitérer une demande d'heures supplémentaires auprès de l'AEFE.

Il est dommage que le dispositif prévu l'an passé n'ai pu être appliqué faute d'acceptation de l'agence.

#### **8- Dortoir et hygiène en moyenne section**

Les représentants des parents rapportent l'inquiétude soulevée par le manque d'espace et d'hygiène du vestiaire servant de dortoir aux moyennes sections et qui cette année accueille jusqu'à 40 enfants.

Les enseignants soulignent qu'il pourrait y avoir moins d'enfants si ceux-ci ne venaient pas à l'école aussi fatigués, et les parents répondent qu'un enfant ayant fait la sieste se couchera plus tard (cercle vicieux). Par ailleurs certains enfants (les plus jeunes , ceux se levant tôt) ont réellement besoins de dormir.

M MONTOIS rappelle que la sieste doit rester exceptionnelle en MS, un temps calme peut suffire à la majorité et propose un nettoyage du sol du vestiaire avant la sieste.

### **9- Aménagement des cours de récréation**

L'APE fait un don de 2 000 euro à l'établissement pour l'achat de jeux dans les cours de récréation La demande des enseignants de moyenne section pour des jeux d'extérieur (d'une valeur d'environ 600 euros) a réactivé ce projet de don.

Les enseignants rapportent la demande récurrente des enfants de disposer de bancs pour pouvoir s'asseoir pendant les récréations. Des ballons mousses seraient aussi les biens venus. Le problème de la sécurité est posé.

Les instituteurs vont se concerter pour voir ce qu'il est possible d'acheter pour les différentes cours avec ce budget.

### **10- Suivi des actions contre le bullisme**

Les enseignants rappellent que les problèmes de bullisme sont étroitement liés à la pratique du football pendant la récréation, qui monopolise les terrains de sport par un petit groupe de garçons et génère des phénomènes d'exclusion et de souffrance. Une solution proposée est l'interdiction du football un jour sur deux pour permettre la pratique d'autres jeux à l'ensemble des élèves. Une concertation entre les enfants, les instituteurs et les surveillants sera nécessaire.

Il serait bien qu'un représentant des surveillants assiste au conseil des élèves.

Les élèves demandent que l'on reparle en classe des problèmes de bullisme. C'est un élément qui devra être pris en ligne de compte dans le projet d'établissement.

Un examen du dispositif « 1 surveillant par classe » est redemandé pour la sécurité et la lutte contre les exclusions.

### **11- Action collective à la petite porte**

Comme chaque année, un certain nombre de comportements incivils gênent la circulation des piétons et des véhicules à la petite porte. Une opération « vestes jaunes » va être lancée pour rappeler aux parents que :

- seuls ceux habitant à proximité ou ceux arrivant par les transports publics sont autorisés à entrer par la petite porte,
- que par conséquent seuls les véhicules entrant dans le parc devraient passer par la via di Villa Rufo,
- que les attroupements de piétons sont dangereux et donc à éviter dans cette zone étroite.

Mme SBARDELLA souligne que des problèmes de circulation et de stationnement se posent également à la grande porte.

Séance levée à 15h15